



Paris, le 5 avril 2016

**Programme d'achats de titres du secteur public (PSPP) :**

**Publication du résultat des enchères inversées**

À partir de vendredi 8 avril la Banque de France publiera les résultats de ses enchères inversées 30 minutes après la clôture de ces opérations.

Les résultats seront disponibles sur la page Bloomberg <BDF GO> de la Banque de France :

- Le montant offert agrégé sur l'ensemble des titres de l'enchère inversée ;
- Le montant alloué agrégé sur l'ensemble des titres de l'enchère inversée;
- Les prix alloués moyen, minimum et maximum pour chaque titre ;

Entre octobre et décembre 2015, la Banque de France a mené des tests d'un mécanisme d'enchères inversées sur des obligations émises par des institutions supranationales dans le cadre du programme d'achats de titres publics. Compte tenu des résultats positifs de cette phase de tests, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a autorisé le recours de manière pérenne à ses enchères inversées, en complément des achats bilatéraux (cf. [https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/Politique\\_Monetaire/Poursuite-des-encheres-inversees-dans-le-cadre-du-PSPP-apres-finalisation-de-la-phase-de-test.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Politique_Monetaire/Poursuite-des-encheres-inversees-dans-le-cadre-du-PSPP-apres-finalisation-de-la-phase-de-test.pdf)). Dans le cadre de ce processus, la Banque de France publie le mardi la liste des titres sélectionnés puis procède à l'enchère inversée le vendredi.

Contact presse : 01 42 92 39 00